

BCV STRATÉGIE ÉQUIPONDÉRÉ ESG IMPACT

# Concilier rendement et durabilité





# L'investissement socialement responsable à la BCV

L'investissement socialement responsable (ISR) fait partie de la finance durable. L'ISR a pour objectif de générer des rendements compétitifs à long terme, tout en favorisant le développement durable de la société.



Le sigle ESG est utilisé pour désigner les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces critères constituent les trois piliers de l'analyse extrafinancière appliquée dans le cadre de l'ISR. Les risques et les opportunités ESG sont identifiés à l'aide d'analyses approfondies de l'activité des sociétés.

## Vos avantages:

- augmenter la résilience des portefeuilles sur le long terme vis-à-vis des risques extrafinanciers (par ex. activités éthiquement controversées, risque de pollution, qualité de l'équipe de direction, etc.);
- créer un cercle vertueux en incitant les entreprises à améliorer leurs pratiques selon les critères ESG;
- contribuer activement au développement durable via des placements thématiques spécifiques.



Dans la gestion des investissements de ses clients, la BCV a une approche responsable et durable. Elle intègre des critères ESG dans l'ensemble de sa gamme. Elle s'engage à créer et à promouvoir des produits de placement qui visent à générer du rendement financier en tenant compte des enjeux écologiques et sociaux.



La BCV adhère aux Principes pour l'Investissement Responsable parrainés par les Nations unies (UNPRI). Cette chartre engage notamment ses signataires à intégrer les critères ESG dans la gestion de leurs portefeuilles.

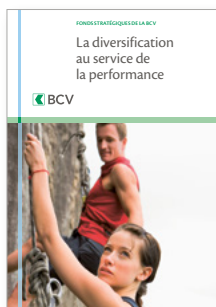
# Nos fonds stratégiques durables

Gamme ESG	Gamme ESG Impact
Solutions avec intégration systématique de critères ESG	Solutions visant à contribuer activement au développement durable

## Gamme ESG

La gamme ESG se caractérise par l'intégration de critères ESG dans la gestion en complément de l'analyse financière traditionnelle.

- Les fonds BCV représentés dans les portefeuilles combinent les différentes approches que sont la surpondération des acteurs ayant les meilleurs profils ESG, l'actionnariat actif (vote responsable aux assemblées générales des sociétés) et l'exclusion des entreprises et des activités sujettes à controverses (par ex. armement non conventionnel, sociétés qui violent les droits humains).
- Quant aux véhicules de placement d'autres émetteurs que la BCV, l'intégration des critères ESG intervient lors de la construction du portefeuille, soit lors du choix des fonds traduisant l'analyse stratégique et tactique.



Plus d'informations sur nos fonds dans la brochure « La diversification au service de la performance ».

## La gamme ESG Impact

Le fonds BCV Stratégie Équ pondéré ESG Impact est la première stratégie disponible dans cette gamme.



La gamme ESG Impact se focalise sur des solutions thématiques permettant de contribuer activement au développement durable, en investissant dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux de durabilité. Les investissements thématiques sont combinés avec d'autres fonds de diverses classes d'actifs intégrant les critères ESG.

Ces solutions répondent aux attentes des investisseurs qui ont une sensibilité marquée aux défis environnementaux et sociétaux. Le fonds BCV Stratégie Équ pondéré ESG Impact fait partie de cette gamme.

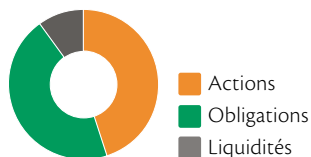
## Le fonds BCV Stratégie Équ pondéré ESG Impact

La BCV propose cette solution d'investissement diversifiée aux investisseurs qui recherchent, à terme, une augmentation de leur capital investi avec des revenus complémentaires tout en contribuant activement au développement durable.

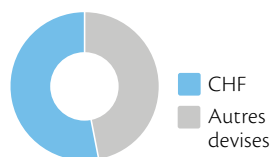
### Composition

- 30% de placements thématiques portant sur des sociétés apportant des solutions aux enjeux du développement durable;
- 70% de placements diversifiés dans des véhicules adoptant des critères ESG.

Allocation d'actifs de référence




Allocation monétaire de référence



## Caractéristiques du fonds BCV Stratégie Équipondéré ESG Impact

Le fonds recherche une exposition à des sociétés affichant de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance par rapport à leurs pairs.

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contribution aux objectifs de développement durable</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Investissements dans des entreprises ayant les meilleures pratiques ESG</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Actionnariat actif en Suisse</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Critères d'exclusion exigeants</li></ul>

**La partie thématique** investit à l'échelle mondiale, notamment dans des sociétés actives dans les énergies renouvelables et les infrastructures énergétiques, dans des entreprises proposant des technologies et des services propres et innovants ou des sociétés mondiales impliquées dans la fabrication ou la vente de produits et services liés aux secteurs de la gestion de l'eau et des déchets. Les investissements thématiques portent également sur des entreprises dont l'objectif est de susciter des changements sociaux (logements abordables, éducation et formation, réduction de la fracture numérique, etc.).

À l'instar des fonds immobiliers axés sur la construction durable, d'autres placements peuvent être introduits dans le portefeuille. Cette diversification tactique permet une amélioration de la rentabilité à long terme et une diminution de la volatilité.

### **Exclusion de responsabilité**

Bien que nous fassions tout ce qui est raisonnablement possible pour nous informer d'une manière que nous estimons fiable, nous ne prétendons pas que toutes les informations contenues dans le présent document sont exactes et complètes. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations. Les indications et opinions présentées dans ce document peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis.

### **Absence d'offre et de recommandation**

Les rapports annuels et semestriels, les prospectus et contrats de fonds ainsi que les informations clés pour l'investisseur (KIID) des fonds de placement gérés ou distribués par la BCV peuvent être obtenus gratuitement auprès de la BCV, place Saint-François 14, 1003 Lausanne ou auprès de la direction de fonds, GERIFONDS SA (<http://www.gerifonds.ch>). Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offre, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Nous vous proposons de prendre contact avec vos conseillers pour un examen spécifique de votre profil de risque et de vous renseigner sur les risques inhérents à toute décision, notamment en consultant la brochure SwissBanking relative aux risques particuliers dans le négoce de titres (laquelle est disponible dans nos locaux ou sur notre site internet à l'adresse suivante: [http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques\\_particuliers.pdf](http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf)), avant toute opération. Nous attirons en particulier votre attention sur le fait que les performances antérieures ne sauraient être prises comme une garantie d'une évolution actuelle ou future ni ne tiennent compte des commissions et frais perçus lors de l'émission/achat et du rachat/vente des parts.

### **Intérêts sur certaines valeurs ou auprès de tiers**

Il est possible que notre établissement, des sociétés de son groupe et/ou leurs administrateurs, directeurs et employés détiennent ou aient détenu des intérêts ou des positions sur certaines valeurs, qu'ils peuvent acquérir ou vendre en tout temps, ou aient agi ou négocié en qualité de teneur de marché (« market maker »). Ils ont pu et peuvent avoir des relations commerciales avec des émetteurs de certaines valeurs, leur fournir des services de financement d'entreprise (« corporate finance »), de marché des capitaux (« capital market ») ou tout autre service en matière de financement.

### **Restrictions de diffusion**

Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. UE, UK, US et US persons). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable.

### **Marques et droits d'auteur**

Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis aux droits d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Le SPI\* respectivement l'indice concerné est une marque déposée de la SIX Swiss Exchange. Son utilisation nécessite une licence.

### **Téléphones**

Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec notre établissement peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.

**Vous souhaitez un renseignement ou fixer un rendez-vous?**

**Un seul numéro**

Lundi - vendredi  
**0844 228 228**  
7h30 - 19h30



Banque Cantonale Vaudoise  
Case postale 300  
1001 Lausanne  
0844 228 228

[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)